Lesparr'Actus

www.lesparre-medoc.fr

N° 20 # Mars 2024 #

Actualités, agenda, informations mairie, alertes, signalements...

Retrouvez votre ville, Lesparre-Médoc, dans une application mobile en 4 étapes simples :

1/ Téléchargez « CentoAccess » sur votre smartphone (Androïd, Ios).

2/ Recherchez « Lesparre-Médoc ».

3/ Ajoutez votre ville en favori.

4/ Cochez « Démarrer l'application sur ma commune » dans les paramètres.

Lien iOs

Lien Android

Qu'allez-vous retrouver dans cette application ?

Mairie
- Horaires et accès
- Vos élu(e)s
- Séances du Conseil Municipal
- Publications municipales

Actualités
Retrouvez ici, en temps réel, les dernières actualités publiées sur le site internet de la ville.

Agenda
Retrouvez ici, en temps réel, les derniers évènements publiés sur le site internet de la ville.

Panneau d'affichage
Retrouvez ici, en temps réel, une copie virtuelle du nouveau panneau lumineux installé en décembre 2023 avec tous les messages en cours de diffusion.

Signalements
Avertissez votre mairie à propos de divers sujets. Créez simplement un nouveau signalement, sélectionnez la catégorie concernée, indiquez les éléments requis, ajoutez une photo, validez, et votre signalement géolocalisé est envoyé à votre mairie.

Alertes
Recevez, en temps réel, une notification sur votre téléphone à chaque nouvelle « alerte » créée par votre mairie (alerte météo, coupure d'électricité...). Retrouvez ensuite toutes ces notifications en haut à droite de la page « Lesparre Médoc » (icône cloche).

Vous rencontrez un problème ? Vous souhaitez signaler un dysfonctionnement ?
Vous avez une question ?

Contactez directement le service communication de votre mairie par mail à l'adresse :
communication@mairie-lesparre.fr

La maintenance de l'éclairage public tend à le moderniser

La commune a repris depuis 2021 l'entretien et la gestion des quelques 1 300 points d'éclairage public présents sur la commune. Cette reprise de compétences consiste à remplacer les ampoules défectueuses par des ampoules à LED. Ce remplacement participe à une économie substancielle tant énergétique que financière. A l'aide de la nacelle nouvellement acquise par la mairie, une équipe d'employés municipaux est dédiée à ces travaux de maintenance.
Elle travaille en moyenne sur une cinquantaine d'interventions à chaque campagne environ tous les deux mois.

Relève des compteurs d'eau

Prochaine relève : à partir du 18/03/2024
Nous vous remercions de bien vouloir faciliter l'accès à votre compteur.
Prochaine facturation : à partir du 26/04/2024
Paiement de la facture directement auprès des services de la Régie des eaux au 80 rue Eugène Marcou à Lesparre-Médoc.

Pour tout renseignement, merci de contacter la Régie des eaux au 05.54.56.00.23

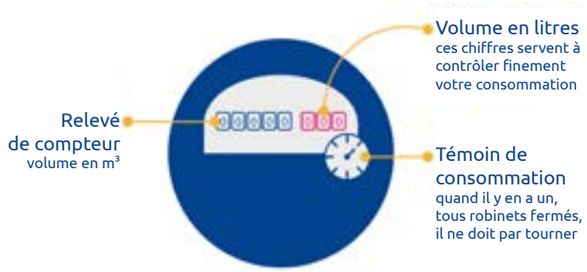

Ne jetez pas vos lingettes dans les toilettes...

Même dites « biodégradables », ces lingettes à usage unique peuvent boucher vos toilettes et canalisations.

Plus grave encore, agglomérées entre elles, elles obstruent le réseau de collecte d'assainissement de la ville qui amène vos eaux usées à la station d'épuration. Elles bouchent les pompes de postes de refoulement du réseau, obstruent les grilles et sont à l'origine de pannes importantes, comme le démontrent les illustrations ci-jointes.

Cela entraîne des surcoûts de fonctionnement, avec un impact, à terme, sur le prix de l'eau.

ALORS SOYONS RESPONSABLES :
Nos toilettes ne sont pas des poubelles, alors, n'y jetons plus nos lingettes ! Un simple geste solidaire et citoyen :
Je jette mes lingettes dans la poubelle !

Le Pôle Administration Générale procède à la mise à jour des listes électorales en vue des prochaines élections européennes qui sont prévues le dimanche 09 juin 2024.

Le maire est compétent tout au long de l'année pour radier, à l'issue d'une procédure contradictoire, les électeurs qui ne réunissent plus les conditions d'attache communale permettant de demeurer inscrits sur les listes électorales.

Que faire si vous avez déménagé ?

En cas de déménagement dans la commune, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse, pour éviter la procédure de radiation.

Il est nécessaire de transmettre au « Service Élections » :
- un justificatif de votre nouveau domicile daté de moins de trois mois ;
- le formulaire cerfa n°12669*02 sur lequel vous aurez coché la case « déménagement au sein de la même commune ».

Si vous avez déménagé dans une autre commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune de résidence.

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

• Par téléservice à l'adresse suivante :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

• En mairie ou par courrier :
- à l'aide du formulaire cerfa n°12669*02 ;
- sur présentation de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- en fournissant un justificatif de domicile établi à vos nom et prénom et datant de moins de 3 mois (facture de téléphone portable non acceptée) ou un justificatif de taxe foncière (N-1 et N-2).

Votre carte vous sera envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter le service élections de notre mairie.

Les cimetières de la commune de Lesparre-Médoc sur internet

La commune met à votre disposition un portail public de ces cimetières à l'adresse web (url) suivante :
https://cimetiere.3douest.com/portail_extranet/lesparremedoc

Ce site vous permet notamment de rechercher un défunt, une concession ou de consulter le règlement des cimetières.

Vous pouvez également consulter la cartographie pour localiser une sépulture au sein des cimetières et accéder aux informations dont le contenu est actualisé en temps réel.

Informations et réservations :
CALM : 06 18 56 43 01 / lecalm33340@gmail.com
BIBLIOTHÈQUE : 05 56 41 80 66 / bibli.lesparre@gmail.com

Lesparr'Actus édité par la Ville de Lesparre-Médoc

37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc
Tel. : 05.56.73.21.00
Email : secretariat.maire@mairie-lesparre.fr
Horaires :
Du lundi au vendredi
08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Directeur de publication :
Guiraud Bernard, maire

Rédaction et coordination :
S. Messyasz, D. Fernandez, M. Garrigou, J.C. Laparlière, J.-C. Daudou, M. Le Goarant
Conception : Mairie de Lesparre
Impression : La Médulienne - Soulac/mer
Crédits photos : Ville de Lesparre-Médoc
Aurélien Cadret, freepik.com
Tirage : 3 400 exemplaires
Dépôt légal : à parution